

Votre parti est-il prêt à :		si OUI, comment ?	si NON, pourquoi ?
Réviser avant 2020 les objectifs du Paquet énergie-climat 2030, afin de les mettre en phase avec les engagements de l'Accord de Paris en réduisant les émissions de gaz à effet de serre de 55% d'ici 2030 et 100% d'ici 2050.	UE	OUI. En sortant les investissements des contraintes du pacte de stabilité et en faisant du secteur de l'économie environnementale un point fort de l'Europe. Ce que nous n'avons pu faire pour les GAFAs, profitons du désengagement des Etats-Unis pour créer des champions industriels et imposer nos normes en ce domaine.	
Adopter un plan pluriannuel d'investissement européen de minimum 1 000 milliards EUR sur 5 ans pour la transition énergétique européenne, afin de réduire la dépendance énergétique de l'UE et de tendre progressivement vers 100% d'énergies renouvelables à l'horizon 2050.	UE	OUI, voir ci-avant.	
Mobiliser en Belgique, dès 2020, 500 millions EUR par an, nouveaux et additionnels à l'aide publique au développement, pour financer l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques dans les pays pauvres.	BE	Ce doit être un secteur prioritaire de l'aide au développement.	
Adopter un plan national énergie-climat intégré ambitieux permettant de mettre les objectifs de la Belgique en phase avec les engagements de l'Accord de Paris.	BE WBI	OUI	
Adopter dans chaque région un plan d'action pangouvernemental de long terme pour la transition socio-écologique et le développement durable.	BE WBI	OUI	
Mobiliser des ressources financières dans le cadre du mécanisme international de « pertes et préjudices » visant à dédommager les victimes de dommages climatiques.	UE	OUI	
Développer une politique spécifique de protection vis-à-vis des déplacés climatiques et environnementaux.	UE BE	A intégrer dans la politique européenne globale (à construire) en matière de migrations.	